

Image not found or type unknown



Partage des meubles après succession

Par **piedivaldo**, le **26/03/2015** à **15:22**

Bonjour,

Je viens d'hériter avec ma soeur d'un appartement.

Cet appartement est celui où vivait ma mère qui est décédée.

Les partages des biens immobiliers étant faits nous avons décidé de vendre l'appartement.

Nous avons un délai de 2.5 mois pour vider l'appartement.

Nous avons une soeur et un frère, qui ont hérité d'autres biens.

Nous avons des difficultés pour faire le partage des meubles et pourtant nous devons vider l'appartement, car il est vendu.

Quelle procédure pouvons-nous entreprendre pour rester dans la loi.

Merci pour votre aide.